

**DOSSIER DE CANDIDATURE ANNEE 2024-2025 en vue d'une INSCRIPTION en**  
**CLASSE PREPARATOIRE**  
**A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Merci de cocher le secteur de formation choisi

SANTE

SOCIAL

TERTIAIRE

Précisez votre projet professionnel après la classe préparatoire :

.....

Photo  
obligatoire

**ETUDIANT(E)**

Nom .....

Prénoms ( **dans l'ordre de l'Etat Civil** ) .....

Né(e) le ..... à ..... Pays ou Dépt.....

Nationalité ..... Masculin  Féminin

☎ ..... Email .....

Classe actuelle ..... Etablissement ..... Redoublant(e) OUI  NON

N° INE : .....

**SHN – SPORTIF DE HAUT NIVEAU** NON  OUI  Activité pratiquée .....

Nom du Club et du responsable .....

**Renseignements complémentaires sur l'étudiant(e)**

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) a-t-il été mis en place pour cette année 2023-2024 ? OUI  NON

Un PAP (Projet d'Accueil Personnalisé) a-t-il été mis en place pour cette année 2023-2024 ? OUI  NON

Un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) a-t-il été mis en place pour cette année 2023-2024 ? OUI  NON

Avez-vous bénéficié d'un aménagement d'examen auparavant ? OUI  NON

Si OUI pour quel examen .....

**Droit à l'image**

Un principe lié à l'article 9 du code civil stipule que « toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation ». Afin de respecter ce principe dans les activités et / ou sur les supports de communication de l'établissement, l'autorisation expresse et écrite doit être donnée par les représentants légaux de l'élève mineur ou par l'élève majeur lui-même.

**ETUDIANT MINEUR**

En tant que Responsable(s) légal (légaux), nous autorisons le Groupe Arcades à le/la filmer et/ou le/la photographier dans le cadre des activités et/ou publier son image sur les supports de communication.

OUI

NON

**ETUDIANT MAJEUR**

J'autorise le Groupe Arcades à me filmer et/ou me photographier dans le cadre des activités et/ou publier mon image sur les supports de communication.

OUI

NON

## RESPONSABLE PRINCIPAL (1)

M ou Mme  Mme  M  Nom et Prénom .....

Situation familiale  Marié(e)  Veuf(e)  Séparé(e) \*  Divorcé(e) \*  Célibataire  Concubinage  Pacsé(e)  Remarié(e)

Lien de parenté avec l'étudiant.....

Adresse complète .....

CP ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Email .....

### SITUATION PROFESSIONNELLE DU PERE

 Portable .....

 Travail .....

Profession .....

Société .....

### SITUATION PROFESSIONNELLE DE LA MERE

 Portable .....

 Travail .....

Profession .....

Société .....

## RESPONSABLE 2 (si parents séparés ou divorcés)

Mme  M  .....

Situation familiale  Marié(e)  Veuf(e)  Séparé(e) \*  Divorcé(e) \*  Célibataire  Concubinage  Pacsé(e)  Remarié(e)

Lien de parenté avec l'étudiant.....

Adresse complète .....

CP ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Email .....

Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_ dont en collège et lycée : \_\_\_\_\_

NOM ET PRENOM DES FRERES ET SOEURS	DATE DE NAISSANCE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE OU PROFESSION

## CONDITIONS FINANCIERES

### SCOLARITE

MONTANT DES FRAIS	
Contribution des familles annuelle BTS – FCIL Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur	785.00 €
Cotisation Enseignement Catholique (BTS et FCIL uniquement)	58,30 €
Droits d'inscription (nouveaux élèves) ( <b>règlement à joindre au dossier</b> )	190.00 €
Droits de réinscription	141.00 €

L'assurance individuelle accidents de votre enfant est incluse dans la contribution des familles.

Abattement de 5% sur **la contribution des familles** si 2 enfants inscrits dans le GROUPE ARCADES et 7,5% si 3 enfants inscrits ou plus.

**En cas de départ en cours d'année, tout trimestre commencé est dû.**

### RESTAURATION

Inscription : avance repas ( <b>règlement à joindre au dossier</b> )	75.00 €
Repas avec jours fixes	6.50 €
Repas avec réservation 48h à l'avance	7.20 €
Repas sans réservation	7.65 €

- **DROITS D'INSCRIPTION/REINSCRIPTION** : les droits d'inscription/réinscription ne sont pas remboursables sauf en cas d'événement indépendant de la volonté des parents tels que : conditions d'admission non remplies (échec à l'examen), mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive, refus d'inscription/réinscription à l'initiative du Groupe Arcades.
- **ASSURANCES** : l'assurance individuelle accidents de votre enfant est incluse dans la contribution des familles.
- **CONTRIBUTION DES FAMILLES** : tout trimestre commencé est dû.
- **ABANDON EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE** : votre demande sera prise en compte dès réception d'un courrier recommandé avec AR adressée au Chef d'Etablissement - 13 rue du Vieux Collège - 21018 DIJON Cedex.

**APEL** : Votre contribution permet à l'APEL de soutenir des projets et activités de l'établissement. Si vous souhaitez y adhérer, son montant de 25 euros sera inclus dans la facture annuelle.

Nom - Prénom de l'étudiant(e)

Nom - Prénom du père

Nom - Prénom de la mère

\_\_\_\_\_

Date et signature

\_\_\_\_\_

Date et signature

\_\_\_\_\_

Date et signature

**Ce document est à retourner complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.**

#### Après étude du dossier :

- Si votre candidature est retenue, un entretien vous sera proposé.
- Si votre candidature est mise en attente ou refusée, un courriel vous sera adressé.

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

**CANDIDATURE 2024-2025**  
**CLASSE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**  
**SANTE  SOCIAL  TERTIAIRE**

NOM de l'étudiant(e) ..... Prénom de l'étudiant(e) .....

Dossier reçu le \_\_\_\_\_ RDV le \_\_\_\_\_

Admis le \_\_\_\_\_ Dossier d'inscription remis ou envoyé le \_\_\_\_\_

En attente  Motif \_\_\_\_\_

Refusé  Motif \_\_\_\_\_

Observations : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature :